Inscription administrative NANTERRE

Par **neth**, le **02/08/2010** à **12:04**

Bonjour,

ce serait génial si un étudiant de Nanterre pouvait répondre à ma question:

je viens d'être admise en M2 de droit à Nanterre. est-ce qu'une date va m'être imposée pour mon inscription administrative, ou est-ce que je peux choisir? je dis ca car j'aimerai bien prendre des vacances en septembre, et je ne veux par risquer de prendre un billet avant d'avoir eu la date de ma convocation...pas très pratique!

merci d'avance

Par **Becks8**, le **02/08/2010** à **15:26**

Salut!

Je suis de nanterre et je suis en M1. Normalement on te donne une date pr t'inscrire pédagogiquement mais pas administrativement!!! Tu dois t'inscrire sur SESAME ou à la fac si t'es boursière ou dans un autre cas particulier (c'est connu ;)) Maintenant en M2, je ne sais pas comment ça marche mais je pense que l'inscription administrative se déroule dans le même système que pour les années précédentes!

Image et Journal Officiel en Kiosque

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés